



Bilan 2023 des mesures de promotion de la santé de la Commune de Prilly

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant·e·s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label est octroyé, gratuitement et pour trois ans.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune de Prilly

Dans le cadre de « Commune en santé », la Commune de Prilly présente 33 mesures illustrées dans les tableaux ci-dessous. Ces tableaux dressent l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans les six domaines identifiés par le label.

Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation ainsi que par la Commune de Prilly :

Unisanté, Centre universitaire de
médecine générale et santé publique

Mme Stéphanie Pin
Cheffe du Département Promotion de la
santé et Préventions (DPSP)

Label Commune en santé

Mme Emmanuelle Garcia
Responsable du Secteur Interventions
Communautaires

Commune de Prilly

M. Alain Gillièron
Syndic

Mme Sandrine Böhlen
Secrétaire municipale adjointe

Prilly, le 14 décembre 2023

1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Labels promouvant une alimentation locale et équilibrée	a) Depuis 2017, les réfectoires scolaires et accueils parascolaires travaillent avec un traiteur Fourchette Verte. b) 2023, obtention du label "Fait Maison" en cours pour l'école à la montagne et les colonies de vacances de Plan-Sépey .	a) Proposer des repas équilibrés aux enfants placés dans les réfectoires scolaires , accueils parascolaires et camps scolaires et colonies. La commune effectue un suivi annuel du traiteur, avec un retour sur la composition, la qualité de la nourriture, etc. b) "Fait Maison": le label vise à répondre au désir de transparence des consommateurs et à valoriser le savoir-faire de la gastronomie helvétique. Encourager la proximité, la durabilité, la saisonnalité; Lutter contre l'uniformisation des goûts	Tous les enfants de la commune qui fréquentent les structures collectives et l'école à la montagne	A l'année	a) Traiteur Fourchette verte: la commune effectue un suivi annuel de la qualité des repas b) Label Fait maison: 300.- par année	Gratuit	Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport- 021 622 73 35	Mesure validée
Politique en faveur de la jeunesse	a) En 2013, la Municipalité a décidé de mettre sur pied une politique	a) La politique en faveur de la jeunesse a plusieurs buts :	Tous les jeunes de la commune	Mesure permanente	a) Création de postes de travailleuses et travailleurs sociaux et d'un.e délégué.e à	Gratuit	Lucien Avanzino, chef de Service de la	

	<p>communale de la jeunesse afin de répondre à la Loi sur le Soutien aux Activités de la Jeunesse (LSAJ)</p> <p>b) Fonds Jeunesse: Depuis 2016, aide et soutien aux projets de jeunes. Premier coup de pouce pour développer leur projet.</p>	<p>-Identifier les besoins des jeunes puis coordonner les différentes actions menées par les acteurs communaux et régionaux. Dans les centres de loisirs, les animations sont construites avec les jeunes</p> <p>-Encourager l'éducation à la citoyenneté et développer des actions de prévention.</p> <p>-Favoriser les rencontres intergénérationnelles.</p> <p>Une intervention de personnes formées afin de faire du travail de prévention de proximité dans la rue et des centres de loisirs (After School et Carrefour Sud). Il s'agit aussi de développer des actions ciblées afin de faire de la prévention pour promouvoir les activités en faveur de la santé (ex. créer un urbain trail avec la population(projet en cours))</p> <p>b) A la suite du dépôt d'un dossier et d'une présentation auprès d'une petite commission, les jeunes peuvent obtenir une aide financière pour démarrer leur idée. Exemples de projets soutenus: tournoi de foot, battle de rap, etc.</p>			<p>l'intégration et à la culture</p> <p>=> 280%</p> <p>b) Budget pour l'animation 'env. CHF 12'000.- par année</p> <p>c) Fonds Jeunesse CHF 4'500.-</p>		<p>Jeunesse et du sport- 021 622 73 35</p>	Mesure validée
<p>Quartiers solidaires et solidarité intergénérationnelle</p>	<p>La Municipalité encourage le développement continu d'activités intergénérationnelles depuis 2007.</p> <p>a) Mandat Pro Senectute, création</p>	<p>a) Mandat Pro Senectute sur les 3 quartiers principaux de Prilly afin de déterminer les besoins et les attentes de cette population. Création de 3 Quartiers Solidaires, Prilly-Nord, Espace rencontre et Au cœur du sud. Divers ateliers propres à chaque quartier. Une rencontre a lieu quatre fois par année</p>	<p>Difficile de quantifier les personnes impactées par les 3 Quartiers Solidaires. Jeunes connus par nos</p>	<p>Mesures permanentes sur toute l'année</p>	<p>a) Financement de la démarche Quartiers solidaires. Prise en charge des locaux, location des 3 lieux, plus l'aide aux aînés : CHF 67'000.-par an.</p>	<p>a) Gratuité ou financement par Quartiers Solidaires de certaines activités /</p>	<p>Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport-</p>	Mesure validée

	<p>de 3 quartiers solidaires. En 2023, la Commune relance les activités du Quartier Nord avec Pro Senectute.</p> <p>b) Ateliers informatiques ponctuels pour les seniors</p> <p>c) Coup d'Pouce: créée en 2006, cette prestation permet à toute personne de solliciter les services de jeunes.</p>	<p>avec le Copil: représentant.e.s du comité des association de quartiers, Pro Senectute, Avasad, Service de la jeunesse, Centre social régional.</p> <p>b) Lien avec le service Jeunesse pour projets intergénérationnels, de type accès à l'informatique et au smartphone.</p> <p>c) Développement des actions "Coup d'pouce" afin de mettre en lien les seniors et les jeunes sur la commune. Ces actions visent à promouvoir l'image des jeunes auprès des seniors et vice-versa. Des services sont proposés sur demande.</p>	<p>animateurs + seniors. Une douzaine de retraités de Prilly à chaque cours, 45 jeunes par année mobilisé-e-s par la mesure Coup de pouce.</p>		<p>b) Mandat du service Jeunesse pour Coup d'pouce et les ateliers informatique. Env. 5% d'un TSP</p>	<p>b) CHF 15.-/heure pour divers services d'un jeune Coup d'Pouce</p>	<p>021 622 73 35</p>	
<p>Soutien aux associations sportives, culturelles et villageoises</p>	<p>a) Société locales, sociétés sportives, Association familiale, Zig Zag, Lanterne magique.</p> <p>b) soutien individuel à la pratique sportive</p>	<p>a) Soutien financier et logistique aux associations locales, mise à disposition des salles de gymnastique de l'Union pour l'équipe de basket de Prilly. Mise à disposition des piscines intérieures pour les entraînements de natation et associations sportives (Groupe aînés natation, immersion profonde, aquagym, société suisse de sauvetage).</p> <p>b) Soutien aux sportifs individuels dans leur pratique d'une activité sportive non présente sur la commune et aux sportifs d'élites pour une compétition Internationale et/ou extraordinaire. Voir avec Raoul Vuffray lors de la</p>	<p>a) Toute la population</p> <p>b) Tous les jeunes de la commune</p>	<p>a) Soutien toute l'année</p> <p>b) Soutien de 100.- pour la cotisation annuelle</p>	<p>a) Budget annuel de fonctionnement: 33'000.-</p> <p>b) Soutien individuel arrondi à CHF 1'400.- répartis entre jeunes exerçant une activité sportive ou autres non enseignées à Prilly, de même que pour récompenser les sportifs méritants ou ayant participé à des compétitions d'envergure.</p>	<p>a) principalement gratuit, moyennant une petite participation pour certaines activités</p> <p>b) aide individuelle sur demande conditionnée aux critères d'âge et de niveau de compétition</p>	<p>Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport- 021 622 73 35</p>	<p>Selon le spécialiste de l'activité physique au sein du comité de labellisation, l'aide à la pratique d'une activité sportive non présente dans la commune, notamment, est une démarche originale, un vrai plus pour la promotion du sport et de l'activité physique. Il sera</p>

		séance du comité (ou avant, si d'autres questions se posent)						intéressant d'observer son évolution et ses répercussions pour la pratique d'une activité physique. Mesure validée
Plan climat communal	En cours de réalisation (2023)	Mesures de réduction des émissions de gaz à effets de serre et d'adaptation au réchauffement climatique: végétalisation et arborisation du territoire, intégration de l'eau en milieu urbain et construit, lutte contre les îlots de chaleur, plan de mesures contre les périodes de canicule, de sécheresse et de ruissellement extrême, lien direct établi avec la santé de la population.	Toute la population. Une Assemblée citoyenne pour le climat a eu lieu en 2022. Elle permettra de renforcer le plan d'actions Climat.	Toute l'année	450'000.-/an sur 4 ans	Gratuit	Colin Jequier, chef de Service Energie & Environnement Tél. 021 622 73 54	Mesure validée
Mobilité douce	Dès 2007 et Jusqu'à présent	a) Subvention d'achat de vélos électriques et classiques b) Voie verte est un projet de parc urbain et un cheminement de mobilité douce d'environ 600m de long et d'une surface de 18000 m2, articulé autour de différentes activités, qui favorisent la rencontre et la détente. c) Cours de conduite de vélo. Semaine du vélo en Avril - Sur site de La Galicienne-La Malleytte, située à	Toute la population prillérane	a) et b) Mesures permanentes c) Cours annuel reconduit	a) 20% du coût du vélo, 300.- maximum b) coût total des études et des travaux de réalisation c) Cours vélo: Cotisation de membre de PRO VELO	a) 80% du montant d'achat du vélo (20% pris en charge par la commune) b) Voie verte, utilisation gratuite. c) Cours de vélo: gratuit	Colin Jequier, chef de Service Energie & Environnement Tél. 021 622 73 54	Mesure validée

		<p>l'emplacement des anciens abattoirs à Prilly</p> <p>Cours spécialement dédié pour "débutantes femmes"</p> <p>Cours de conduite vélo en ville tout public perfectionnement</p>						
Aide individuelle au logement élargie	<p>L'aide individuelle au logement est un soutien personnalisé au logement instauré par la Ville de Prilly en application de l'article 67 de la constitution vaudoise et renforcé par le règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL) du 5 septembre 2007. Son but est de rendre abordable le loyer des familles qui sont financièrement indépendantes mais dont la charge locative est trop importante.</p>	<p>Ces dernières années, les demandes d'aide financière à la commune ont augmenté régulièrement. Lorsqu'il s'agit de familles (couples ou monoparentales) il est possible, selon la situation, de leur proposer l'AIL alors qu'il n'est possible de donner que des aides ponctuelles pour les personnes seules ou les couples sans enfants. Pour cette raison, dès 2022, la Municipalité élargit la possibilité d'attribution de l'AIL à cette catégorie d'habitants, à savoir les personnes seules ou les couples sans enfants (préavis accepté par le conseil communal). Cette disposition va plus loin que le cadre légal cantonal.</p>	<p>Environ 30 familles par année</p>	<p>Après examen de la situation, l'A.I.L. peut être accordée pour une période de 12 mois à compter du mois suivant la décision d'octroi.</p> <p>L'A.I.L. est reconductible (dépôt d'une nouvelle demande).</p>	<p>env. CHF 90'000.- par année.</p>	<p>Le calcul de cette aide est basé sur le revenu net des ménages concernés (chiffre 650 de la décision de taxation), ainsi que sur le coût du loyer, le nombre de pièces du logement et le nombre d'occupants. Le barème cantonal appliqué tient compte des revenus situés entre CHF 33'001.- et CHF 77'588.- annuels, toutes situations familiales confondues.</p>	<p>Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport- 021 622 73 35</p>	<p>Mesure validée</p>
Commission intégration et culture	<p>Membres de la commission nommés en 2021. Nouvel élan donné actuellement, avec le</p>	<p>La Commission Prilly Animation est une commission municipale composée actuellement de plusieurs membres issus de différents milieux, pour la plupart en lien avec la culture et</p>	<p>La Commission organise une dizaine de rendez-vous par année</p>	<p>Toute l'année</p>	<p>CHF 50'000 par année, dédiés aux activités proposées par la</p>	<p>Gratuit ou payant selon l'événement</p>	<p>Anna Andreiuolo, Déléguée à l'intégration et à la</p>	<p>Mesure validée</p>

	poste de Déléguée à l'intégration à la culture, créé en 2022.	l'animation et nommés pour la durée de la législature actuelle (2021-2026). Elle organise des événements (musique, théâtre, est.) avec un accent particulier mis sur la diversité. Le travail de la commission consiste actuellement à établir un inventaire des activités existantes, et de concevoir une politique publique plus vaste au croisement entre la culture et l'intégration.	(musique, théâtre, ou autres activités pour toutes et tous). La diversité des événements proposés lui tient à cœur.		commission Prilly animation		culture - Finance, culture et intégration 021 622 74 40	
--	---	---	---	--	-----------------------------	--	--	--

2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Activités ludiques et sportives pendant les vacances scolaires	Passeport Vacances et Activités à la journée - centre aéré	Le passeport vacances propose aux enfants entre 9 et 15 ans des activités sportives, culturelles, des ateliers de cuisine, de découverte, etc. Les activités sont encadrées par des sociétés locales et différentes personnes ressources qui transmettent leurs compétences. En ce qui concerne les activités à la journée, elles sont encadrées par les travailleurs sociaux qui proposent aux enfants entre 10 et 15 ans durant les vacances, des activités sportives, culturelles, des ateliers de cuisine, de découverte, etc. Sur inscription.	a) Environ 60 enfants par année b) Activités pendant les vacances de Pâques, d'automne et d'été	a) 4 semaines en juillet et août, chaque année b) chaque année	a) Planification des activités et organisation de la vente des passeports. La commune paie 45.- par passeport b) le personnel communal et les locaux	a) Prix du passeport: CHF 90.- dont CHF 45.- à la charge des parents b) CHF 15.- à CHF 20.- par jour	Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport- 021 622 73 35	Mesure validée
Escalade pour les jeunes de 6 à 12 ans	2017	Des cours d'escalade sont organisés tous les mercredis après-midi, au mur de grimpe de Prilly, au collège de l'Union pour les enfants de 6 à 12 ans entre 17h30 et 18h30. Les objectifs du cours sont de permettre à des jeunes de prendre conscience de leur	env. 15 jeunes par mercredi	Les mercredis (sauf durant les vacances scolaires)	Mise à disposition gratuite du mur d'escalade de Prilly à TeamHorizon, l'association qui dispense les cours.	Forfait de 10 séances pour Fr. 100.- (matériel fourni). Nombre de places limité.	Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport-	Mesure validée

		développement sensoriel, physique, de se mettre en situation d'apprentissage de la peur à travers cette activité. De plus c'est un sport non genré qui permet aux filles de le pratiquer facilement Ces cours sont organisés en collaboration avec l'association TeamHorizon.			Achat du matériel d'escalade - 2022 env. 500.- (boudrier, chausson, corde) Pour 2023 une collaboration est en préparation avec le Club Alpin lausannois pour offrir des cours aux jeunes plus âgés, 13 à 16 ans.		021 622 73 35	
Soutien aux associations sportives dans une optique "sport pour toutes et tous"	Début du projet: 2022. Projet qui a pour ambition d'être mis en œuvre en 2024.	Le but est de motiver un plus grand nombre de jeunes à s'inscrire à des clubs sportifs de Prilly, dans une optique "sport pour toutes et tous", en encourageant une accessibilité la plus large possible. Pour ce faire, un ensemble de mesures sont développées: après une analyse approfondie de l'offre des clubs sur le territoire de la commune et des attentes des jeunes (p.ex. rencontres avec les délégué.e.s de classe dans les écoles), la commune introduira une pondération dans le calcul de la subvention octroyée. L'objectif est d'encourager des démarches telles que la mixité, avec une proportion équitable d'hommes et de femmes, les actions promouvant le sport inclusif, de section sport handicap (physique ou mental) ou d'intégration d'athlète en situation de handicap (physique ou mental), encouragement au sport non-compétitif au sein du club, etc.	Applicable à toutes les associations sportives financées par la Ville	Évalué chaque année au mois de juin.	Le budget de subvention total est de CHF 63'000.- par année. Une partie de cette somme sera consacrée pour financer d'une manière plus importante le club qui respecte ces valeurs.	Cotisation des clubs	Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport- 021 622 73 35	Le comité approuve grandement cette mesure, originale et constructive, et observera sa mise en place et son développement au cours des prochaines années. La fréquentation va-t-elle augmenter? Quelle sera la réaction des clubs? Potentielle bonne pratique à partager. Mesure validée

<p>Activité physique gratuite pour toute la population</p>	<p>a) Urban Training: 2015</p> <p>b) Gympousette: 2022</p> <p>c) Boxe: depuis 2021.</p> <p>d) Basketball, capoeira, foot en salle: depuis 2017.</p>	<p>Urban Training: encadrement hebdomadaire pendant la période estivale en utilisant le mobilier urbain, sur inscription.</p> <p>Gympousette: permettre aux jeunes parents de faire du sport avec leurs enfants durant toute l'année, favoriser les échanges et rencontres entre nouveaux parents à travers le sport, encourager et encadrer la remise en forme après la grossesse en passant un moment avec bébé. Les dimanches dès 10h00. 10 séances par année de mai à octobre.</p>	<p>Urban Training:</p> <p>Toute la population par groupe de 20 personnes par semaine</p> <p>Gympousette: moyenne de 15 personnes par séance</p> <p>Capoeira: moyenne de 15 personnes par séance</p> <p>Boxe: env. 8 participantes et participants par séance</p> <p>Foot en salle: env. 20 jeunes par séance</p> <p>Basketball: env. 10 jeunes par séance</p>	<p>Urban Training: de mai à septembre</p> <p>Gympousettes de mai à octobre</p> <p>Capoeira tous les mercredis (sauf les vacances scolaires)</p> <p>Boxe tous les jeudis en fin d'après-midi (sauf les vacances scolaires)</p> <p>Foot en salle- tous les mercredis de octobre à avril (sauf les vacances scolaires)</p>	<p>Urban Training et Gympousette</p> <p>CHF 3'000.- /an</p> <p>Boxe: animateur de la commune de Prilly</p> <p>Les autres activités: ressources humaines et matériel</p>	<p>Les salles de Sport de l'Union sont mises à disposition gratuitement</p> <p>ainsi que le Centre de loisirs pour la boxe</p>	<p>Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport- 021 622 73 35</p>	<p>Mesure validée</p>
---	---	--	---	---	---	--	---	------------------------------

				Basketball- tous les mercredis (sauf les vacances scolaires)				
Ouverture des salles de sport le dimanche	On se bouge même le dimanche: depuis 2018, ouverture de salles de sport pour les familles le dimanche après-midi pendant la période hivernale	Ouverture de 3 salles de sport et du mur de grimpe par des moniteurs qui encadrent les enfants de 4 à 16 ans les dimanches après-midi. Développement de l'activité physique par un encadrement de qualité.	Tout public: jusqu'à environ 90 personnes par ouverture	De novembre à mars, chaque année.	Budget CHF 8'000- par année	Gratuit	Lucien Avvanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport- 021 622 73 35	Mesure validée

3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Distributeurs hygiéniques	2021, pose de 4 distributeurs hygiéniques	Lutte contre la précarité menstruelle. Pose de 4 distributeurs hygiéniques dans les deux lieux principaux d'accueil de jour pour les adolescentes que sont Carrefour Sud et l'After School et 2 distributeurs dans les WC de l'école à la montagne.	Toutes les filles fréquentant les lieux d'accueil => 30 personnes environ	Toute l'année	CHF 3'000.- la première année et ensuite CHF 500.- par année.	Gratuit		Mesure validée
Subvention de paniers de légumes pour les personnes à bas revenu	2023	Après une concertation entre plusieurs services (énergie et environnement, service social, etc.) la Ville a mis sur pied une subvention pour l'achat paniers de légumes issus de l'agriculture de proximité à hauteur de 400.- année pour les personnes à bas revenu. Le but: permettre à des personnes à bas revenu de bénéficier d'aliments sains et de proximité	Personnes détenant une carte culture de Caritas Vaud.	Mesure permanente	400.- annuels par personne faisant appel à la prestation	Coût des paniers de légumes après déduction de la subvention communale	Colin Jequier, chef de Service Energie & Environnement Tél. 021 622 73 54	Aux yeux du comité, il s'agit d'une mesure insolite et intéressante, dont l'implémentation est à suivre lors des étapes ultérieures. Mesure validée

<p>Soutien aux personnes au bénéfice de Prestations Complémentaires (PC) AI ou AVS.</p>	<p>2018</p>	<p>Pour les personnes au bénéfice de Prestations complémentaires à l'AVS ou à l'AI, soutien en plus des prestations complémentaires: pour les sacs poubelles (maximum CHF 50.- par année, CHF 70.- en cas de présentation de certificat médical)</p> <p>Autres aides: au demi-tarif / Médicaments et soins hors liste/ lunettes médicales/ appareils auditifs/ Podologue/ décompte chauffage</p>	<p>Tous les habitants et habitantes au bénéfice de prestations complémentaires AVS ou AI. L'agence d'assurances sociales envoie une lettre aux personnes afin de les informer de l'aide de la commune de Prilly</p>	<p>Toute l'année</p>	<p>Sacs poubelle: CHF 50.- par année, 70.- en cas de présentation d'un certificat médical</p> <p>Pour les autres aides, participation de CHF 500.- par année pour les personnes seules et CHF 800.- pour les familles</p>	<p>Guichet des Affaires sociales</p>	<p>Adriano Cappellano</p> <p>Responsable - Aide sociale communale</p> <p>021 622 75 10</p>	<p>Mesure validée</p>
<p>Participation à la plateforme cantonale pour jeunes en rupture sévère</p>	<p>Plateforme cantonale zéro-seuil d'accès: 2020</p> <p>Projet pilote coordonné par le canton avec la participation du Service Jeunesse et du CSR</p>	<p>Plateforme cantonale zéro-seuil d'accès: Accompagner des jeunes en situation de rupture sévère à faire des démarches avec le CSR (Centre Social Régional)</p>	<p>Projet pilote entre les communes de l'Ouest lausannois (2 jeunes de Prilly), reconduit pour 2 ans et étendu à la commune de Lausanne en 2023</p>	<p>Projet pilote qui terminera en 2024</p>	<p>Un travailleur social (TSP) pour le suivi de jeunes et participation aux séances du groupe de travail</p> <p>Participation au comité de pilotage Municipale et chef de Service</p>	<p>EPT env. 10%</p>	<p>Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport- 021 622 73 35</p>	<p>Mesure validée</p>

	(Centre Social Régional) de Prilly							
Soutien financier aux structures d'aides aux personnes démunies	Budget créé depuis plusieurs années	Association quart-monde https://afqm.ch Caritas Vaud https://www.caritas-vaud.ch	Prestations ouvertes aux habitant.e.s de Prilly, jeunes et adultes	Sur demande des associations et traitée par le/la municipale concerné-e	Entre CHF 4'000.- et 4'500.- par année pour chaque association, budget qui ne fait pas partie de la facture sociale	Prestation doit être ouverte aux personnes de Prilly	Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport-021 622 73 35	Mesure validée
Intégration de personnes migrantes et prévention des maladies non transmissibles via l'alimentation	Mai 2023	Plusieurs ateliers d'information et de sensibilisation à la promotion de la santé seront proposés dans la Grande salle au centre de la ville de Prilly. Ces ateliers ont comme objectif de sensibiliser les familles, y compris les enfants, à l'alimentation et ainsi de prévenir des maladies non transmissibles, telles que le diabète, l'obésité ou les affections cardiovasculaires. Des agent.e.s de santé, trait d'union entre la santé et les communautés, interviendront dans les ateliers. https://agentsante.ch/ Intégration des mamans de jour dans le comité d'organisation. Ces ateliers font partie du projet « Menus métissés », proposé par la Commission d'intégration Suisses Immigrés (CISIP) organisé autour de la journée mondiale de la diversité. La population est invitée à découvrir les différentes cultures qui cohabitent dans leur cité en goûtant dans les restaurants locaux des menus préparés par des habitant.es de diverses cultures dans	Env. 50 personnes Public cible spécifique : famille migrante, mais toute personne sera bienvenue	Première édition en 2023. Selon le résultat, la thématique santé et alimentation pourrait être reconduite tous les deux ans. Des ateliers en lien avec d'autres thématiques seront mis en place	Mis en place par la déléguée à l'intégration avec la collaboration des membres bénévoles de la Commission d'Intégration Suisses Immigrés et une aide financière du Canton de Vaud (Programme cantonal d'Intégration).	Gratuit	Anna Andreiuolo, Déléguée à l'intégration et à la culture - Finance, culture et intégration 021 622 74 40	Mesure validée

		<p>l'objectif de faire goûter les saveurs de leurs régions d'origine.</p> <p>En fin de semaine, les ateliers de sensibilisation permettront aussi de clore le projet et remercier les habitant.es et les cuisinier.ères qui ont participé au projet.</p>						
Cours de préparation à la retraite	2013	<p>Offrir aux futur.e.s retraité.e.s de la commune la possibilité de se préparer à la retraite en suivant une formation auprès de Avant'Age, structure de ProSenectute</p>	<p>Les personnes arrivant à 1 an de l'âge de la retraite + celles désirant prendre une retraite anticipée.</p> <p>Les cours sont pris en charge par l'employeur, à hauteur de CHF 520.-. Le conjoint peut participer, mais à charge personnelle.</p>	Permanente	Coût de la formation prise en charge par la commune => 520 par personne	- La mesure est offerte aux futur.e.s retraité.e.s de la commune, entre 2 et 5 participant.e.s selon les années	<p>Cheffe de Service RH, Annick Pittet, 021 622 75 30</p>	Mesure validée

4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Patrouilleurs scolaires	Sensibiliser les élèves à mettre en pratique les règles de circulation.	Veille durant les heures d'entrées et de sorties de classe à la sécurité des élèves sur le chemin de l'école en protégeant ces derniers contre les dangers de la circulation et facilitant et sécurisant la traversée de la chaussée.	Toute la population Entre le Collège Centre et l'administration communale	Année scolaire	Engagement, formation et suivi des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires. La formation est assurée en collaboration avec le responsable de la sécurité routière de la Polouest. Ils sont rémunérés CHF 26,80 + droit aux vacances.	gratuit	Cheffe de Service RH, Annick Pittet, 021 622 75 30	Mesure validée
Mesures visant à prévenir l'exclusion sociale et/ou professionnelle		Actions de prévention sociale coordonnées avec les directeurs des écoles pour les classes de la 7 à la 11ème année	Ensemble des élèves de la 7ème à la	Toute l'année, fréquence entre une et	Salaire des personnes du Service Jeunesse et prise en compte de leurs intervention	gratuit	Lucien Avvanzino, chef de Service de la	L'implication constante du travail social de proximité auprès des écoles constitue une plus-value. Le comité recommande d'étendre la

<p>en collaboration avec le réseau de l'école</p>		<p>a) Les travailleuses et travailleurs sociaux de proximité (TSP) se présentent et expliquent leur rôle dans les salles de classes. Le but: créer un premier lien avec les élèves, leur permettre d'identifier les TSP et de connaître les animations du Service jeunesse.</p> <p>b) En collaboration avec des enseignants, les personnes du Service Jeunesse accueillent des classes dans leurs locaux afin que les élèves puissent comprendre et utiliser les lieux d'accueils et socialisants du Service. Les jeunes peuvent ainsi être intégrés dans des animations organisées par le Service, et côtoyer d'autres jeunes.</p> <p>c) Les TSP participent aux réunions du réseau scolaire afin d'intervenir, si nécessaire, auprès de jeunes ou de leur famille. L'objectif est de favoriser à l'accès à des aides ponctuelles qu'offre le Service Jeunesse (par ex. exprimer des difficultés vécues dans le cadre familial), ou des suivis spécifiques dans la durée (par ex. recherche d'une place de stage ou d'apprentissage).</p>	<p>11^{ème} année scolaire</p>	<p>trois fois par année pour chaque action</p>	<p>spécifiques dans la construction de l'horaire</p>		<p>Jeunesse et du sport- 021 622 73 35</p>	<p>démarche aux élèves plus jeunes. Il recommande également une coordination approfondie avec l'unité PSPS (Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) présente dans les écoles.</p> <p>Mesure validée</p>
<p>Camps de vacances et école à la montagne</p>	<p>Proposer aux enfants entre 7 et 13 ans des camps à la semaine durant les vacances</p>	<p>Les animateurs de notre école à la montagne proposent des activités vacances sous forme de camp à la semaine;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une grande colo de 12 jours en juillet -Deux fois une semaine, en août et en octobre. <p>Sur inscription</p>	<p>4 colonies de vacances de 45 places dont une au printemps, deux en été et une en automne</p>	<p>Chaque année</p>	<p>La commune finance 2/3 du coût des journées. Ceci comprend deux animateurs formés, des 4 moniteurs, un cuisinier professionnel et un concierge. Plus les frais de nourritures, de</p>	<p>Pour 5 jours de camp coût aux parents CHF 170.- puis dégressif en cas de deuxième enfant</p>	<p>Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport- 021 622 73 35</p>	<p>Mesure validée</p>

	d'été et d'automne.				déplacements, d'animations...			
--	------------------------	--	--	--	----------------------------------	--	--	--

5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé·e·s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Gymnastique à la voirie	2017	a) Gymnastique matinale à la voirie : concept autogéré après une phase d'accompagnement par des professionnel.le.s. de la SUVA	Mesure actuellement spécifique au Service des travaux. Discussions en cours pour étendre la mesure au Service domaines et bâtiments	Mesure permanente . Exercices constamment étoffés (exercices sur l'équilibre, conseils sur l'ergonomie, etc.)	Temps de travail offert, prise en charge de la première phase d'accompagnement	Gratuit, sur le temps de travail	Cheffe de Service RH, Annick Pittet, 021 622 75 30	Remarque du comité: s'agit là d'une mesure originale et présentant une plus-value directe en termes de bénéfices pour la santé des employé.es, à étendre à d'autres services. Mesure validée
Suivi des absences et retours au travail	2013	Suivi individuel des personnes absentes pour raisons de maladie, accident ou maternité, contact en vue d'un retour au travail, accompagnement (détection précoce et ergonomie de la place de travail en vue du	Ensemble du personnel	Permanente	Très variable, depuis le Covid plus d'un 20% consacré à la gestion des cas, mais ça s'atténue. Dans des périodes ordinaires,	Variable également, environ 20 personnes par an	Cheffe de Service RH, Annick Pittet, 021 622 75 30	Le comité salue cette mesure. Ce type d'accompagnement, peu fréquent, s'avère réellement pertinent pour les employé.es .

		retour, entretien et suivi de réintégration au poste, etc.).			c'est à raison d'environ 16-20 heures par mois			Mesure validée
Soutien à la mobilité active pour les employé.e.s de la commune	2013	Favoriser la mobilité douce ou les transports en commun => a) Versement d'une écoprime lorsque les transports en commun ou mobilité douce sont favorisés. b) Location de vélos Publibike, la commune paie l'abonnement aux employé.e.s c) Actions pour les employé.e.s de la Ville liées à des événements comme la semaine de promotion du vélo, l'événement de mobilité douce Cap sur l'ouest etc..	Ensemble du personnel de la commune	Permanente	a) 360.- écoprime annuelle pour les personnes favorisant la mobilité douce ou les transports en commun => env. 18'000 annuel b) Prise en charge des 30.- annuels par employé.e pour l'abonnement de location de vélos	Coût des abonnements de transport public	Cheffe de Service RH, Annick Pittet, 021 622 75 30	Mesure validée
Soutien à l'employabilité		Soutien professionnel des habitant.e.s de Prilly et de l'Ouest lausannois a) Permanence emploi, Renens b) Bio plus, une mesure à temps partiel ouverte aux 15-25 ans et destinée à les accompagner dans la construction de leur projet professionnel.	a) Habitant.es de l'Ouest lausannois, dont Prilly b) Jeunes personnes au chômage de l'Ouest lausannois	Permanente	a) 3'000.- par année, aide de la Ville de Prilly b) 20'000.- par année pour Prilly	Gratuit	Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport- 021 622 73 35	Mesure validée
Défibrillateurs en libre accès Cours 1er secours, cours SUVA	En 2021, mise à disposition de	Avec cette mesure, l'accès à un défibrillateur a été renforcé à Prilly, il y a au total 5 appareils 24/24 et 7/7 sur le territoire prilliéran. Trois sont pour la ville, un à la police et	L'ensemble du personnel de la Ville et la population	Mesure permanente, avec 1 jour de	La ville a pris en charge l'entier des coûts du déploiement et a offert un cours à toute	Gratuit	Michel Gonin, chargé de sécurité	

	<p>défibrillateurs pour les employé-e-s de la ville et corollairement les habitant-e-s</p>	<p>un dernier au CAB. Le dernier appareil de Prilly est basé à la grande salle le soir et les week-ends et sur un véhicule volant en journée la semaine. Cours 1er secours en entreprise niveau 1, afin de pouvoir réagir de manière correcte lors d'une urgence. Objectif: offrir aux collaboratrices et collaborateurs la sécurité dans l'entreprise afin que chacun-e sache réagir de manière correcte en cas d'urgence et répondre aux obligations légales. Indirectement la population bénéficie de ces connaissances.</p>	<p>; pour une couverture globale des employés, un appareil sera installé à Plan Seppey en 2022. 6 + 12 = 18 personnes en 2021, pour 180 employés communaux réparti sur plusieurs sites aux activités très diverses, enfances, jeunesse, voirie, espaces verts, école, école à la montagne, administration.</p>	<p>formation continue tous les 2 ans à la suite de la formation de base. Il est aussi possible d'augmenter le niveau de connaissance en passant au niveau 2</p>	<p>personne souhaitant être formée à l'usage d'un défibrillateur.</p>			<p>Mesure validée</p>
--	--	---	--	---	---	--	--	-----------------------

6. Espaces publics

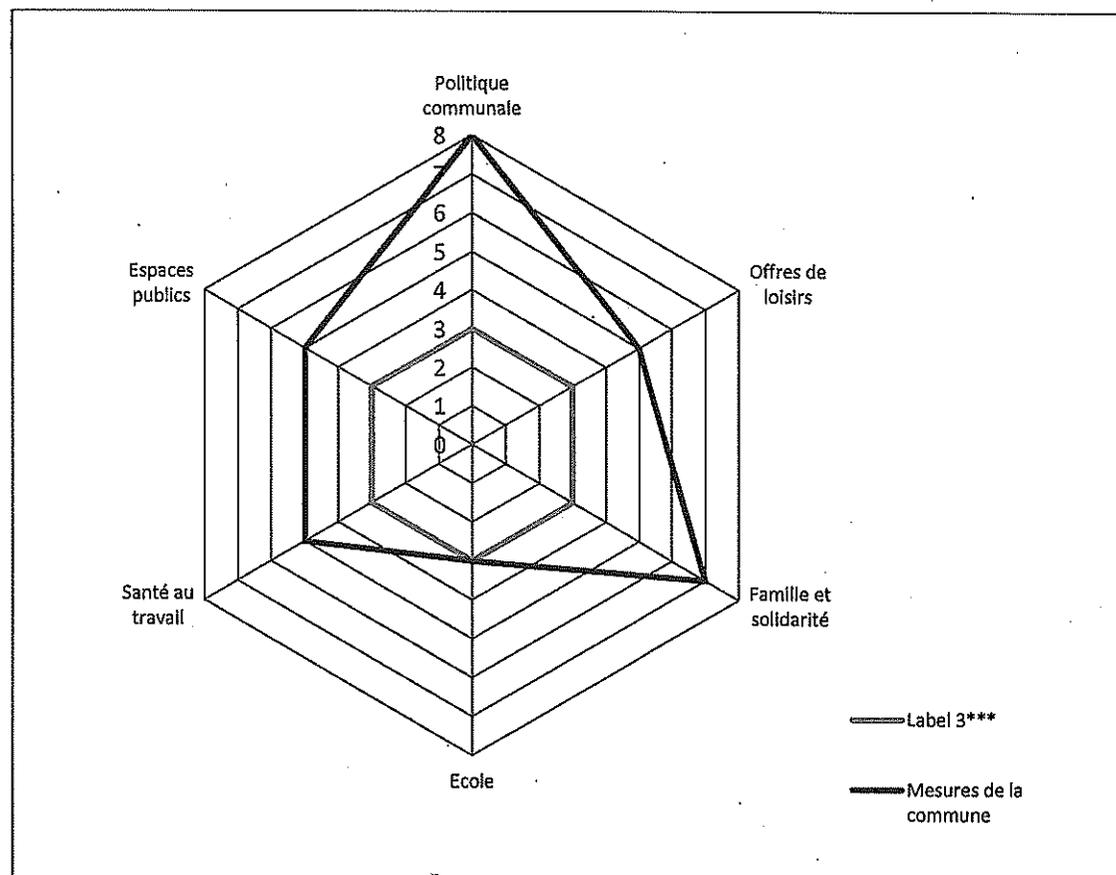
Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Soutien à la mobilité active et à la durabilité	a) A partir de 2015, promouvoir une mobilité active, sans émission de GES (gaz à effets de serre) b) 2018	a) Infrastructures de stationnement vélos, mesures visant à accroître la sécurité des cyclistes, faciliter l'usage du vélo et offrir de meilleures conditions pour la circulation comme pour le stationnement. b) Soutien à l'association 1008 ensemble, active dans la durabilité. Une association qui vise à améliorer le cadre de vie de la population, en promouvant le vivre ensemble et un développement durable. Elle a pour objectif de mettre en place des projets communautaires dans la commune et de collaborer avec les associations déjà existantes.	Toute la population	Pérenne	a) Financement par le budget communal, ou par voie de préavis. CHF 182'000.-, pour le stationnement vélo, préavis déposé 2023 b) Un soutien de 10'000.- à la création, une subvention pour un biotope humide. Usage gratuit d'un terrain communal de 400 m2	Gratuit	Colin Jequier, chef de Service Energie & Environnement Tél: 021 622 73 54	Mesure validée
Femmes et espace public	Projet participatif démarré en	Projet de réflexion autour de la place des femmes dans l'espace public. Elles constituent une forme de travail préparatoire visant à recueillir les témoignages de femmes de tous horizons sur leur utilisation de l'espace public et	Un maximum de femmes habitant la commune	Projet qui a le but d'être mené durant	Un taux de 20% EPT durant 12 mois pour "lancer" le projet, puis un suivi est prévu	Gratuit	Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et	

	<p>octobre 2022.</p> <p>Suite à la mesure participative, un préavis au conseil communal sera présenté en avril 2023 afin de pérenniser cet axe de travail</p>	<p>d'identifier les éventuelles problématiques. Sur la base des éléments recueillis lors de cette enquête, plusieurs marches exploratoires seront organisées sur le territoire communal.</p> <p>L'ensemble de ce travail permettra à terme d'aboutir à des propositions d'améliorations concrètes pour l'espace public prilliéran (comme faciliter l'accessibilité des infrastructures sportives aux filles et aux femmes. Il y aura au printemps 2023 un tournoi de foot réservé aux filles)</p>		<p>plusieurs années</p>			<p>du sport-021 622 73 35</p>	<p>Mesure validée</p>
<p>Skatepark/terrains multisport</p>	<p>2022</p>	<p>Skate Park pour les planches à roulettes et rollers</p> <p>Terrains multisports mis à disposition de la population.</p>	<p>Skate Park: surtout utilisé le week-end. La fréquentation est aléatoire. Il peut y avoir 3 personnes comme une vingtaine.</p>	<p>Un suivi régulier est fait par les Services de la Commune concernés</p>	<p>Skate Park: financement de l'entretien et de la sécurité par la commune, et présence ponctuelle d'un travailleur social de proximité</p> <p>Terrains multisports: financement communal et entretien. Le Service Jeunesse organise des tournois de foot pour</p>	<p>Gratuit pour les infrastructures</p>	<p>Lucien Avvanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport-021 622 73 35</p>	<p>Remarque de la coordination: envisager une démarche participative avec la population autour de la fréquentation du skatepark, en intégrant les filles également. Cette réflexion fait-elle partie de l'enquête "Femmes et espaces publics"?</p> <p>Mesure validée</p>

					les jeunes, garçons et filles.			
Zones 20 ou 30		Urbanisme: Tous les chemins/routes du domaine public communal sont en zone 30 ou 20, (mis à part : le Ch. Des Planches et Les Métiers) 2022: mise à l'enquête publique la demande de zone 30 de nuit (de 22h à 6h) pour les routes transversales (cantonales-communales) . Mise en service fin 2023 ou courant 2024.	Projet qui touche toutes les rues, uniquement quelques chemins privés qui ne sont pas en zone 30 (ex. Ch. des Baumettes)	Pérenne	Urbanisme Zone 20/30 EPT charge du Service des travaux.	Gratuit pour les infrastructures	Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport-021 622 73 35	Mesure validée
Concept places de jeux intergénérationnelles et participatives	2022	Groupe de travail interservices de la commune sur la rénovation des places de jeux avec des démarches participatives (dernière réalisée en septembre 2022). Avec un concept (validé par la municipalité) de créer des places de jeux intergénérationnelles, non genrées et en prenant en compte l'avis des personnes des quartiers concernés. Ce thème fait partie du programme de législation	5 services de la commune concernés: Enfance, Jeunesse, Urbanisme, Travaux, Bâtiments	4 à 5 séances par année. Conceptualisation, et rédaction des préavis	Investissement pour rénovation des places de jeux de CHF 100'000.- par année	Mesure participative par quartier	Lucien Avanzino, chef de Service de la Jeunesse et du sport-021 622 73 35	Mesure validée

En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Prilly.



Les pages qui suivent synthétisent les points forts et les perspectives d'amélioration, basées sur votre bilan.

Points forts

<p>Mesures structurelles de promotion de la santé et de la qualité de vie approfondies</p>	<p>Dans ses actions en faveur de la promotion de la santé, la commune propose plusieurs axes particulièrement approfondis, notamment dans les domaines « politique communale » et « espaces publics ». Dans chacun de ces deux domaines, la Ville de Prilly développe des mesures dites « structurelles », qui peuvent avoir un impact particulièrement durable sur la santé des habitantes et des habitants. La stratégie « Espaces de jeux », inscrite dans le plan de législation et réunissant un groupe de travail interservices, constitue une telle mesure, de même que le projet « Femmes et espaces publics », ou encore le Plan climat. Ces mesures témoignent d'une vision globale de la part de la commune. Parce qu'elles changent les conditions-cadre dans lesquelles la population évolue, ce type de mesures peuvent encourager des comportements favorables à la santé sur le long terme.</p>
<p>Soutien à l'activité physique</p>	<p>La commune développe plusieurs mesures fournies et originales dans ce domaine. Parmi celles-ci, la pondération dans le calcul de la subvention aux clubs sportifs en fonction de critères de mixité et d'inclusion. Cette mesure vise à encourager le développement du sport non compétitif, avec une proportion équitable d'hommes et de femmes, des actions promouvant le sport inclusif, etc. Elle peut permettre à un vaste public d'accéder à une activité physique, y compris des populations plus éloignées de la participation sociale. Elle présente de potentielles retombées positives en matière de santé pour un vaste public-cible.</p>
<p>Soutien aux populations vulnérables</p>	<p>La justice sociale et l'équité en santé constituent les fondements de la promotion de la santé. L'intégration et le soutien social sont des déterminants sociaux impactant fortement la santé. A cet égard, la Ville de Prilly fait preuve d'un fort engagement auprès des populations dites vulnérables, leur apportant un soin particulier. Des mesures telles que la commission intégration et culture, l'aide individuelle au logement étendue à des personnes seules ou sans enfants, la participation au projet cantonal zéro seuil d'accès ou encore la subvention de paniers de légumes pour les personnes à bas revenus s'avèrent prometteuses, abordant plusieurs aspects de la promotion de la santé : alimentation, santé mentale, inégalités sociales et territoriales de la santé, etc.</p>

Engagement en faveur de la jeunesse	<p>La commune est très engagée dans les diverses activités visant à améliorer la qualité de vie de ses jeunes habitant.es. Le déploiement approfondi du travail social de proximité, le soutien communal aux projets émanant des jeunes à travers un fonds spécial, les diverses offres encadrées d'activité physique, constituent autant de points forts de cette politique.</p>
Participation citoyenne	<p>La participation communautaire est au cœur de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa, 1986). A ce titre, la consultation élargie de la population dans plusieurs projets d'envergure constitue une dynamique très positive au sein de la commune de Prilly. Les processus participatifs dans le cadre du plan climat, du concept places de jeux, prévoyant une consultation élargie, mixte, intergénérationnelle, ou encore le sondage des attentes des jeunes pour le projet de pondération dans le financement des clubs sportifs, constituent une bonne pratique. Ces démarches permettent de cerner les besoins de la population avec acuité, augmentant le potentiel d'efficacité et d'adhésion aux mesures de promotion de la santé.</p>

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions par domaine

<p>Politique communale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Politique jeunesse : cette politique communale, qui donne lieu à diverses actions de terrain indépendantes, pourrait être articulée dans un document-cadre. Un tel document peut constituer un outil de pilotage évolutif de la politique publique en question, et améliorer la coordination entre divers projets et instances actifs dans le domaine. Un tel gain de cohérence peut avoir un impact d'autant plus fort sur la qualité de vie des bénéficiaires, soit les jeunes habitant.es de la commune. • Plan climat : quelles mesures seront-elles directement en lien avec la santé et comment les faire évoluer ? Il s'agit là d'un aspect à observer dans le cadre du suivi intervenant après la labellisation
<p>Offres de loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Salles ouvertes le dimanche : les enfants peuvent être une force de proposition dans les activités qu'ils et elles souhaitent pratiquer. Par ailleurs, dans le cadre de cette mesure, un « café-discussion » pour les parents pourrait être proposé • Poursuivre l'encouragement des sports et activités physiques ouvertes à toutes et tous, en termes d'accessibilité ou de variété (pour les familles défavorisées, les personnes en surpoids ou en situation de handicap, ...), notamment dans le cadre de la pondération des subventions aux clubs et autres mesures.
<p>Famille et solidarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A suivre, l'intégration à la plateforme cantonale pour jeunes en rupture sévère. Une évaluation intermédiaire de cette mesure est-elle prévue ? S'agit-il, à terme, d'ancrer ce projet au sein de la commune ? • Renforcer les axes et mesures prenant en compte les phases de vie spécifiques suivantes : 1000 premiers jours de vie et parentalité, adolescence, passage à la retraite.
<p>Ecole</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration plus étroite avec l'unité PSPS dans les écoles devrait être de mise au cours des prochaines années. Il s'agit là d'un axe prioritaire dans le domaine « école » du label. Le Service de la jeunesse et des sports propose des initiatives intéressantes, en lien avec le travail social de proximité notamment. La coordination de ces actions avec l'unité PSPS, qui dispose de compétences spécifiques et d'un ancrage dans les écoles, peut démultiplier la portée des mesures de promotion de la santé dans ce contexte. • L'implication du travail social de proximité mériterait d'être étendue aux élèves plus jeunes, en collaboration avec l'Unité PSPS. • La création d'une bibliothèque scolaire

<p>Santé au travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le domaine de la santé du travail, la commune déploie plusieurs mesures particulièrement pertinentes, dont la gymnastique à la voirie. Le développement et l'étendue de cette mesure à d'autres services, envisagés par la commune, est à encourager • Une évaluation de ces mesures pourrait être envisagée, de même qu'un sondage des besoins auprès des populations concernées, de manière à cibler les besoins de manière plus précise encore.
<p>Espaces publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le skatepark, de même que les terrains multisport, semblent afficher une fréquentation irrégulière, la commune pourrait envisager une démarche participative avec la population autour de ces lieux, en veillant à intégrer divers publics, notamment les filles et les habitantes et habitants de tous les âges. Si tel n'est pas le cas, ces espaces pourraient être abordés dans le projet « Femmes et espaces publics » • Les espaces publics pourraient être pensés en réseau, de manière à proposer un espace vert à proximité de chacun.e • Le concept intersectoriel guidant la rénovation des places de jeux pourrait être étendu aux cours de récréation • Développer une approche systématique pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions transversales

Très active dans le domaine de la promotion de la santé, la Commune de Prilly pourrait encore approfondir son action en développant de nouvelles mesures dans les axes les moins dotés, principalement le domaine « Ecole ». Par ailleurs, certaines thématiques pourraient être renforcées de manière transversale dans les différents domaines avec, en priorité, des actions visant à ancrer la « santé dans toutes les politiques », ou encore des mesures coordonnées en lien avec le vivre-ensemble et la santé mentale. La prévention du tabagisme et d'autres formes d'addiction pourrait également être renforcée :

- Créer un groupe de travail intersectoriel et permanent dédié à la promotion de la santé, sur le modèle du groupe travaillant sur le concept « Espaces de jeux »
- L'articulation avec le projet « Enrichir la vie de quartiers par et pour les habitant.es », inspirée de la démarche « Cause commune », qui revêt une envergure et une pertinence particulières pour de futures actions de promotion de la santé et de la qualité de vie à Prilly.
- Le développement des axes tabac, alcool et autres comportements à risque, par exemple dans les domaines de promotion de la santé au travail, ou encore en intégrant cet aspect dans la stratégie « Espaces de jeux ».

Unisanté : conseil et accompagnement pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes vaudoises

Afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de promotion de la santé et de prévention, en améliorant les mesures existantes ou via de nouvelles interventions, Unisanté se tient à disposition pour un soutien, une expertise et un accompagnement dans vos projets existants ou à venir, et pour faire le lien avec d'autres experts de la promotion de la santé et la prévention. Pour plus d'informations, Unité Interventions Communautaires : communes@unisante.ch

Le site internet du label « Commune en santé » (<https://labelcommunesante.ch>) constitue une source d'inspiration, car il est possible d'y trouver beaucoup de mesures. Le répertoire de mesures permet une recherche par mots-clés, public cibles, ou thématiques (sous l'onglet *Mesures, Répertoire de mesures*).

Le site internet du projet « Environnements favorables à la santé » (www.environnements-sante.ch) contient un répertoire de mesures en ligne, lequel détaille une cinquantaine de mesures structurelles rédigées par Unisanté, en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, et avec le soutien d'une trentaine d'experts de différents domaines.